Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 83 (1957)

Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:
Suisse: 1 an, 26 francs
Etranger: 30 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 22 francs
Etranger: 27 francs
Prix du numéro: Fr. 1.60
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° II. 57 75, à Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnements, changements d'adresse, expédition à Imprimerie La Concorde, Terreaux 31, Lausanne

Rédaction
et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chauderon 475
Administration de la S.A.
du Bulletin Technique
Ch. de Roseneck é Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale

Comité de patronage — Président: J. Calame, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne — Membres: Fribourg: MM. H. Gicot, ingénieur; M. Waeber, architecte — Vaud: MM. A. Gardel, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. G. de Kalbermatten, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration

de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur. Tarif des annonces

1/1 page Fr. 275.— 1/2 » » 140.— 1/4 » » 70.— 1/8 » » 35—

Annonces Suisses S. A. (ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél 22 33 26 Lausanne et succursales

SOMMAIRE: Le groupe scolaire du Belvédère, à Lausanne, par Marc Piccard, architecte, à Lausanne. — Divers: Commission pour l'étude du plan d'ensemble du réseau des routes principales. — Les Congrès: Congrès international des machines à combustion. — Bibliographie. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes: Assemblée générale annuelle. — Service de placement — Documentation générale. — Documentation du batiment. — Informations diverses.

LE GROUPE SCOLAIRE DU BELVÉDÈRE, A LAUSANNE

par MARC PICCARD, architecte, Lausanne

L'emplacement de ce groupe scolaire est, à Lausanne, un des plus beaux que l'on puisse imaginer. La vue étendue sur le lac et les montagnes de Savoie, la tranquillité du site élevé qui se dresse au-dessus des quartiers environnants à l'abri du bruit de la circulation, en font un lieu privilégié. Des arbres centenaires, d'une ancienne propriété de maîtres, devaient être ménagés.

Le terrain mesurait environ 22 000 m². Pour un programme aussi vaste, c'était relativement peu ; il a fallu toute l'ingéniosité et le talent de l'architecte pour créer une composition par un décalage habile des volumes ; cette répartition a procuré l'occasion de créer pour chaque degré d'âge des petits mondes à part sans que l'un parvienne à gêner l'autre. En effet, le groupe scolaire comprend des classes mixtes — innovation de date récente — pour des élèves d'âges différents (voir plan de situation et coupes, p. 62).

Le bâtiment aux mesures plus ténues, situé dans la pointe ouest du terrain, est destiné aux élèves de l'école enfantine et des classes primaires.

Les autres bâtiments sont réservés aux élèves du degré secondaire de 10 à 13 ans (un bâtiment), de 13 à 16 ans (un bâtiment) et de 16 à 19 ans (bâtiment du gymnase).

Cet ensemble de 64 classes ordinaires avec des salles spéciales, trois salles de gymnastique, une salle de rythmique, une aula, etc., est créé pour 1600 élèves à peu près.

Les accidents du terrain ont été utilisés avec bonheur; des ailes entières de bâtiments ont été escamotées et les toitures de ces ailes ont été aménagées en terrasses et en jardins; ainsi les trois salles de gymnastique et les ailes des vestiaires n'encombrent pas le terrain ni ne prennent la vue. L'aile du gymnase qui s'appuie contre le préau, bien qu'il ait deux étages sur rez-de-chaussée en aval, n'a qu'un rez-de-chaussée en amont.

De ce fait, ce terrain tout en pentes et en contrepentes a été bâti comme s'il avait attendu cette solution où les aménagements semblent naître de la diversité même de la nature; et pourtant les sept entreprises qui ont travaillé sur ce territoire relativement étroit ont remué à peu près 30 000 m³ de terre! Ces mouvements de terre ont commencé avant les travaux de maçonnerie tout en se poursuivant pendant l'exécution de ceux-ci. En même temps, les jardins se créaient, de sorte que les gazons verdoyaient et les arbres poussaient lorsque les bâtiments se terminèrent.

A ces jardins, l'architecture s'adapte aisément par son aspect de légèreté linéaire, les façades ne formant pas écran, mais bien plutôt, par un assemblage de colonnes et de cordons, un décor subtil et harmonieux. Le module choisi procure à l'ensemble une mesure humaine, à la taille des élèves : le sentiment d'attirance vers l'école qu'éprouvent les enfants, les rivalités qui s'établissent entre eux pour avoir le privilège d'être